

SANNOIS

MENSUEL D'INFORMATIONS - N°219 - JANVIER 2016

mag

LE MAIRE ET
L'ÉQUIPE MUNICIPALE

VOUS PRÉSENTENT LEURS

MEILLEURS VŒUX

2016

LES RENDEZ-VOUS
CULTURELS

SANNOIS SUR LA VOIE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

PLAN COMMUNAL
DE SAUVEGARDE
DE NOTRE VILLE



**REPRODUCTION MINIATURE DU MOULIN DE SANNOIS EN MATÉRIAUX DE RÉCUPÉRATION,
FAITE PAR JEAN-JACQUES ROBERGE, POUR LE PLUS GRAND PLAISIR DE SES PETITS ENFANTS !**



Chères Sannoisiennes,
Chers Sannoisiens,

2016, année olympique !

Des Jeux Antiques aux Jeux Modernes, restera toujours cette idée forte d'une rencontre pacifique entre nations.

Cet événement planétaire est là aussi pour nous rappeler que notre civilisation repose sur les fondations lointaines de la culture athénienne.

La démocratie est née, là-bas, en Grèce, depuis si longtemps qu'on pourrait la croire fixée dans le marbre du temps. Quelle erreur !

Chaque jour qui passe nous démontre le contraire et souvent, je repense à cette phrase de Voltaire qui disait : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire. »

De la démocratie athénienne en passant par le siècle des lumières, chacun peut se rendre compte aujourd'hui, combien l'exercice de la liberté et de l'égalité reste un chemin chaotique.

Et c'est un doux euphémisme de dire que notre monde médiatique, chantre de la pensée unique, devrait davantage s'inspirer de VOLTAIRE et des principes d'égalité qui garantissaient la citoyenneté athénienne .

Aujourd'hui, notre société se cherche. Perdue entre ses petites certitudes et ses grandes incertitudes, elle erre à la recherche d'un idéal.

C'est sans doute, en se recentrant sur ses fondamentaux, qu'elle retrouvera le cap humaniste qui permettra à chaque citoyen de reprendre confiance.

Liberté de penser, d'agir ; égalité des chances, pour étudier, pour trouver un emploi, pour avoir un logement.

Au-delà de nos différences, il nous reste à construire un destin commun, un idéal républicain dans lequel personne ne se sentira oublié.

C'est le vœu que je formule pour cette année 2016.

Et quand dans le ciel de Rio, résonnera la Marseillaise, j'espère que c'est un peuple uni qui honorera ses championnes et ses champions.

Bonne année et bonne santé à toutes et à tous.

Bernard Jamet

Maire de Sannois

4 RETOUR EN IMAGES

6 MA VILLE

Quartiers

- Retour en images sur les festivités de Noël
- Réunions de quartiers

Vie économique

- 1^{re} édition de la fête de la 3D et du répare café

- Le vin de Sannois primé

- Fanny Tanoh, Sannoisienne nous présente son premier livre

Solidarité

- Animations du CCAS et des associations
- Plantation d'un arbre à la Résidence Utrillo

Éducation / Scolaire/Jeunesse

- Inscriptions aux écoles maternelles et élémentaires

- Les parents d'élèves du collège Jean-Moulin ouvrent « La Maison des parents »

- Le Point Conseil Petite Enfance

Bulle d'air

- Sannois sur la voie du développement durable

10 DOSSIER

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

14 CULTURE/LOISIRS

- Les rendez-vous du Centre Cyrano, de la Médiathèque et de la Maison des Loisirs et des Arts
- Nouvelle exposition au Musée Utrillo Valadon

16 SPORTS

- Le Wa-Jutsu, ça vous dit ?
- Tournoi annuel du Dojo Sannoisien

25 VOS ELUS

26 TRIBUNES LIBRES

27 VOS RENDEZ-VOUS

24 INFOS UTILES

VENDREDI 4 ET SAMEDI 5 DÉCEMBRE

TÉLÉTHON 2015 À SANNOIS : RETOUR EN IMAGES SUR CETTE BELLE MOBILISATION

Les Sannoisiens se sont mobilisés lors du week-end du Téléthon où de nombreuses animations étaient organisées dans la Ville : Repas dansant et loto au Centre Cyrano, 24 h natation à la piscine Pierre Williot, balades à poney, vente de gaufres et du vin de Sannois sur le parvis de la Mairie, animations dans la galerie marchande Carrefour, courses à pied et initiation à la marche nordique au Stade Michel Hidalgo.

Cette année, 35 504,70€ (dont 4466,50€ par les Pompiers du centre de secours de Sannois) ont été intégralement reversés à l'AFM afin d'aider la recherche médicale dans la lutte contre les maladies génétiques.

Un grand merci à tous les bénévoles et donateurs ayant contribué à la réussite de cet évènement.





RETOUR SUR LA MAGIE DE NOËL À SANNOIS

Pour la deuxième année consécutive, les 12 chalets du marché de Noël étaient installés en cœur de ville dans le square Mermoz. Les services municipaux, les commerçants, les artisans et les associations proposaient de nombreuses animations pour partager ces instants.

Décorations, illuminations, sapins, tout a été mis en œuvre pour entrer dans la magie de Noël...



Tout le weekend, le petit train a parcouru la ville



Le traîneau du Père Noël était installé à l'entrée du parc



Une fanfare l'accompagnait le dimanche matin



Les chalets du marché de Noël



Entrée du square Jean Mermoz



Illumination du parvis de l'hôtel de Ville de nuit

RÉUNIONS DANS LES QUARTIERS

QUARTIER BEL AIR

Mercredi 6 janvier / 20 h

Mairie, 5^e étage, salle du Conseil.

QUARTIER LOGES/ GAMBETTA

Lundi 11 janvier / 20 h

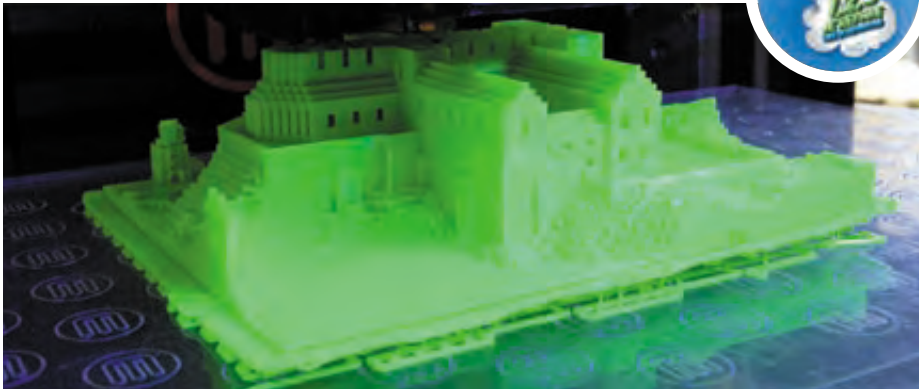
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier.

QUARTIER CENTRE VILLE

Mercredi 27 janvier / 20 h

Mairie, 5^e étage, salle du Conseil.

1^{RE} ÉDITION DE LA FÊTE DE LA 3D ET DU RÉPARE CAFÉ



Imprimante 3D

Pour la première fois, la Ville de Sannois organise la « Fête de la 3D » grand salon de l'imagerie 3D, de l'impression 3D et de la Robotique qui aura lieu **le samedi 19 mars 2016 au Centre Cyrano.**

Venez découvrir toutes ces innovations plus intéressantes les unes que les autres grâce aux nombreux exposants (entreprises, associations ou écoles spécialisées) qui seront présents. Parallèlement, sous l'impulsion du

service Développement durable et de l'Association 1-2-3 Sannois mon quartier & moi, un café de réparation sera également mis en place au Centre Cyrano. Lieu de rencontre convivial où des bénévoles vous aideront à réparer vos objets défectueux.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles passionnés pour assurer les réparations. Si vous êtes intéressés par la démarche, contactez le 01 39 98 20 60 ou cafedereparationsannois@gmail.com.

PERMANENCE À L'ENTRÉE DU MARCHÉ LES DIMANCHES 10 JANVIER, 7 FÉVRIER ET 6 MARS PAR LES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION DE 10 H À 12 H.

FANNY TANOH, SANNOISIENNE NOUS PRÉSENTE SON PREMIER LIVRE

Voici l'histoire de Lullybop, intelligente petite fille, qui se voit partir dans un nouvel environnement où, rêveuse et un peu timide, elle a bien du mal à s'adapter. Malgré ses efforts, elle subit critiques et coups bas de certaines de ses camarades. Ne trouvant pas de solution pour s'en défaire, elle se renferme quelque peu sur elle-même jusqu'à ce qu'un événement inattendu interrompe le cours de son existence. Un extraordinaire voyage au cœur du XVII^e siècle se révèle inoubliable, modifiant définitivement sa vision de la vie...



LULLYBOP, édition F.T. Berger. Jeunesse / Ado - Novembre 2015 - 134x204 mm - 140 p. - 14€.

LE VIN DE SANNOIS PRIMÉ



Le vin et la cuvée biologique de la vigne de Sannois ont été primés dans le cadre du concours des vins d'Ile-de-France, à Auvers-sur-Oise. Il a obtenu le second prix de la catégorie Vins blancs.

« Je souhaite féliciter sincèrement notre vigneron, Raphaël Emberger et son équipe. On peut légitimement être fier du travail de nos agents. »

Bernard Jamet, Maire de Sannois.

BIENVENUE À...

SMCC COMMUNICATION CONSEIL ET COACHING

- Conseil et évolution professionnel tel que le bilan de compétence
- Conseil et coaching en orientation scolaire pour les jeunes
- Coaching en développement personnel pour adultes et jeunes

26, rue Hippolyte Jamot

Tél. : 06 12 54 10 30.

eMail : contact@surmesures.fr

Site : www.surmesures.fr

CÉLINE FOURNILLON OSTÉOPATHE À DOMICILE

Tél. : 06 30 81 58 73.

eMail : celine.fournillon@gmail.com

Site : www.celinefournillon-osteopathe.com/

LES ANIMATIONS SENIORS DU CCAS

MERCREDI 6 JANVIER CAFÉ DES SENIORS

Retrouvons-nous autour d'un café ou d'un thé.

Maison des Seniors de 15 h 30 à 17 h. Entrée libre.

DIMANCHE 10 JANVIER REPAS DES SENIORS AU CENTRE CYRANO

Le Centre Communal d'Action Sociale de Sannois propose un service de transport accompagné sur différents points de ramassage de la Ville pour faciliter votre venue au Centre Cyrano.

N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS pour plus d'informations et inscriptions au 01 39 98 35 00.



JEUDI 28 JANVIER REPORTAGE SUR L'ANGLETERRE

Des blanches falaises de Douvres au mur d'Hadrien annonçant l'Ecosse, venez découvrir une Angleterre qui respire la santé économique tout en cultivant ses traditions bien personnelles. À Londres, si les architectes ont pu réaliser autant de projets futuristes, c'est grâce au respect qu'ils portent aux palais et aux légendaires édifices du passé.

Médiathèque à 15h. Inscriptions au CCAS à partir du 4 janvier.

DU 10 AU 17 SEPTEMBRE 2016 SÉJOUR À ARDES-SUR COUZE **IL RESTE DES PLACES**

Découverte d'Ardes, et du parc animalier du Cézallier. Visite de la cité médiévale de Besse, village bucolique à l'architecture moyenâgeuse et renaissance. Visite de l'église de Saint Nectaire, joyau de l'art roman auvergnat. Journée au cœur du Puy de Dôme sur le site de Cataroux, dans un ancien atelier de filature.

Renseignements et inscriptions au CCAS.

PLANTATION D'UN ARBRE À LA RÉSIDENCE UTRILLO

Dans le cadre de la remise de prix au concours communal des villes et villages fleuris, la Résidence Utrillo, lauréate dans la catégorie établissement public, s'est vue offrir par le service des espaces verts de la ville, la plantation d'une aubépine, mercredi 2 décembre dernier.



LES ASSOCIATIONS SENIORS

LES VACANCES DE LA VIE

MERCREDI 13 JANVIER À 14 H 45 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale se déroulera dans la grande salle du centre Cyrano. À l'issue de la réunion, dégustation de la galette et couronnement des reines... d'un jour ! Soyez fidèles à la tradition et venez nombreux pour partager ce moment de convivialité et montrer votre attachement à l'association.

Les premières inscriptions pour le voyage au pays Basque pourront être prises à cette date.

DIMANCHE 24 JANVIER À 12 H 30 JOURNÉE DE PRESTIGE AU CABARET « L'ÉTINCELLE » À PIERRE (EURE-ET-LOIR)

Adeline et John vous accueilleront pour ce déjeuner. Spectacle haut en couleur où surprises, rêves et illusions seront au rendez-vous.

Renseignements au :
01 30 25 22 40 ou au 06 22 96 57 94
et pendant la permanence le jeudi de 15 h à 17 h 30 à la Brasserie « Le Moulin à Café » 66, Bd Charles de Gaulle à Sannois.

L'ACCUEIL SANNOISIEN

MERCREDI 6 JANVIER PRÉSENTATION DES VŒUX

De 14 h 30 à 17 h 30 le Conseil d'Administration et son Président vous recevront pour la présentation des vœux autour de la traditionnelle galette des rois.

Salle Roxane - 2^e étage Centre Cyrano.

MERCREDI 10 FÉVRIER ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale sera suivie d'un repas et d'une animation dansante.

Centre Cyrano : Ouverture des portes à 11 h 30 - 1^{er} étage. **Inscriptions** à partir du 17 décembre. **Renseignements au** 07 70 60 28 33 **ou sur** clpailoux@wanadoo.fr

INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES : C'EST MAINTENANT !



Les inscriptions auront lieu du 5 janvier au 31 mars 2016. Pour l'école maternelle, seuls les enfants nés en 2013 pourront être inscrits administrativement. Les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2014 ne rentreront qu'en septembre 2017.

Inscriptions sur rendez-vous :

Au 01 39 98 20 70 à partir du 1^{er} décembre 2015 - Service Education - 1^{er} Etage de la Mairie.

DOCUMENTS À FOURNIR

- Carnet de vaccinations.
- Livret de famille.
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'EDF ou de téléphone).

LES PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLÈGE JEAN-MOULIN OUVRENT « LA MAISON DES PARENTS »

Inaugurée en octobre 2015, la Maison des parents du collège Jean Moulin a ouvert ses portes sous l'impulsion de quelques parents d'élèves.

QU'EST-CE QUE LA MAISON DES PARENTS ?

La Maison des parents est un lieu d'échange, en lien avec l'équipe pédagogique et administrative du collège. C'est aussi un lieu d'entraide notamment pour remplir certains documents (demandes de bourses, dossiers d'orientation...), comprendre le carnet de correspondance, l'Environnement Numérique de Travail... C'est aussi un lieu de soutien sur la vie de nos adolescents, sur notre

vie de parents de collégiens, sur nos facilités, nos difficultés...

Samedi 30 janvier, l'équipe de parents de la Maison des parents, vous propose une matinée autour de la thématique « **Que sont-ils devenus ???** » dont le but est de faire témoigner différentes personnes qui ont fait leurs études au collège Jean Moulin, pour qu'ils témoignent de leur expérience.

SI VOUS VOULEZ TÉMOIGNER

Contactez par mail :

parents.collegejeanmoulin@gmail.com

ou par téléphone :

M. Brisebarre : 07 86 82 59 95 ou

M^{me} Jain : 06 13 55 94 25.

LE POINT CONSEIL PETITE ENFANCE

Le mardi 26 janvier, de 18 h 30 à 20 h se tiendra en Mairie, 5^e étage, une réunion du Point Conseil Petite Enfance.

Cette rencontre organisée pour les parents ou futurs parents et animée par des représentants de la CAF, du Conseil départemental et du service Petite Enfance du Centre Communal d'Action Sociale poursuit les objectifs suivants :

- **Mieux informer** les familles sur tous les modes d'accueil existant sur la commune, leurs spécificités, leurs disponibilités et les droits ouverts à la naissance de l'enfant (congé parental, prestations...). Il s'agit de garantir une information efficace et accessible à tous les parents dès que la déclaration de grossesse est enregistrée par les services compétents.
- **Conseiller, orienter** les familles et faciliter leur choix. Il s'agit d'apporter un conseil personnalisé à toutes les familles le souhaitant : ce conseil portera sur le choix d'un mode d'accueil répondant au mieux à leur situation : comparaison des coûts à charge et des spécificités de chaque mode d'accueil.
- **Simplifier** les recherches pour les familles en mettant à leur disposition un nouveau service : l'Espace Parentalité.

Point Conseil Petite Enfance



SANNOIS SUR LA VOIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE...



Sous l'impulsion du service Développement Durable, la ville de Sannois organise des actions éco-citoyennes à moyen et long terme permettant à tous d'adopter un comportement plus responsable et de faire un geste pour la planète.

VOS BULLETINS DE VOTE RECYCLÉS

Suite aux élections régionales, les bulletins de vote ont été recyclés grâce à l'initiative des services Propreté, Fêtes et Cérémonies.

RECYCLEZ VOS STYLOS !

Une borne de recyclage est disponible à l'accueil de la Mairie. Vous pouvez y déposer vos stylos à bille, stylos plumes, marqueurs, surligneurs. Tout objet déposé permettra de collecter, auprès de notre prestataire BIC, des points convertibles en dons qui seront reversés au bénéfice de la Caisse des écoles de Sannois.

RECYCLAGE PAPIER : LES SERVICES MUNICIPAUX ET LES ÉCOLES S'IMPLIQUENT

Les services municipaux, les élèves et enseignants des écoles de la ville trient papiers et cartons dans le cadre d'un dispositif de collecte sélective. Une démarche à saluer qui rend chacun plus sensible au gaspillage du papier et au recyclage. Ces éco-gestes permettant ainsi, d'épargner chaque année, une centaine d'arbres.

En Mairie, les employés consomment moins et mieux ! Ils traquent le gaspillage et utilisent le matériel de façon plus économe. Photocopieurs et imprimantes sont systématiquement configurés en mode recto-verso ; les impressions sont réfléchies et limitées en nombre ; les pages imprimées sont recyclées après leur usage en brouillon.

Tous ces gestes, ainsi que d'autres actes éco-citoyens quotidiens (déplacements, éclairage, consommation d'eau, chauffage) entrent dans une prise de conscience sur les mauvais gestes ayant des impacts sur notre environnement !

BORNES TEXTILES : LES SANNOISIENS ONT LA FIBRE DU TRI

Grâce à vous, elles remportent un vif succès ! 25 tonnes tout confondu (textiles d'habillement, linge de maison, chaussures) ont été collectées depuis leurs implantations sur le domaine public début avril 2015.

Un vêtement jeté en ordures ménagères ne sera ni réemployé, ni recyclé. A contrario, en utilisant les bornes textiles, vous participez à la création d'emplois solidaires et vos textiles sont recyclés ou réemployés.

COLLECTE DES SAPINS USAGÉS : DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS SAPINS !

Une fois broyés et transformés en copeaux de bois, ils protégeront efficacement les parterres et les massifs fleuris de la ville contre les mauvaises herbes et certains parasites.

Points de collecte des sapins :

- **Quartier Centre-ville** : devant le n°25 rue de la Pointe-Robert.
- **Quartier Centre-ville et Voltaire** : dans le square Jean Mermoz, côté Allée Mermoz.
- **Quartier Moulin / Bel Air** : devant l'école maternelle Emile Roux, rue Romain Rolland / sur le parking aux pieds de la vigne, rue du Puits Gohier / sur le parking du cimetière, rue de la Horionne.
- **Quartiers Gare et Pasteur** : sur le parking de la rue du sergent Guignot, le long de la voie ferrée.
- **Quartier Pasteur** : rue des Tartres, à l'angle de la rue des Lilas.
- **Quartier Loges / Gambetta** : sur le parking place du Poirier-Baron.
- **Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon** : à l'angle de l'avenue de Lattre de Tassigny et de la rue des Vignerons.

Du lundi 4 au dimanche 24 janvier 2016.

Attention : les sapins floqués ne doivent pas être déposés dans ces enclos. Ils sont à jeter dans des sacs à sapins aux ordures ménagères.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) : QUÈSACO ?

LA GESTION DE CRISE : LES RÔLES DU MAIRE



JEAN VIRARD : ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DE LA TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

La loi du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile impose au maire de Sannois la rédaction d'un plan communal de sauvegarde dans la mesure où la ville est soumise au plan de prévention des risques naturels prévisibles. Ce plan est susceptible d'évoluer, car la montée en compétence des agglomérations, je le souhaite, favorisera la solidarité entre les territoires

Pour procéder à la rédaction de cet outil de planification des moyens, j'ai souhaité inscrire la majorité municipale et les services dans une dynamique visant à développer une

culture de la sécurité. Des groupes de travail se sont réunis de juin à novembre ; réunissant élus, service urbanisme, police municipale, services sociaux, services techniques, informatiques, sports, scolaire, juridique. Le document final a été soumis à la sagacité de la Croix Rouge, qui a souligné la qualité du travail effectué.

Le Plan Communal de Sécurité vous est présenté dans ses grandes lignes. Mais nous souhaitons parfaire notre communication en mettant à votre disposition dans les prochaines semaines un vademecum des gestes à observer face à des événements, que je souhaite les plus rares.

Le territoire français est vulnérable à de nombreux risques naturels et technologiques, comme le montrent les récents dégâts survenus dans le sud de la France à l'automne dernier.

Ces dernières années voire derniers mois, une série d'accidents majeurs sont venus perturber le fonctionnement quotidien de nos organisations : tempêtes, inondations, canicule, menaces et attentats terroristes. Ces événements ont fait prendre conscience que l'organisation de la sécurité civile devait être repensée et ont rappelé aux communes la nécessité de se préparer à faire face à ce type de situation. La ville de Sannois est située dans un périmètre R111.3 valant plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN), vient de se doter d'un PCS, outil règlementaire pour prévenir les risques majeurs, assurer la protection des populations et finalement s'intégrer dans l'organisation générale des secours. En effet, le PCS apporte une réponse de proximité complémentaire au dispositif ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile), mieux connu du grand public.

LES COMPÉTENCES DES ACTEURS SE RÉSUMENT AINSI :

LA COMPÉTENCE DU MAIRE : LE PCS	LA COMPÉTENCE DU PRÉFET : LE PLAN ORSEC
Sauvegarder	Secourir
Informer et alerter Mettre à l'abri Interdire Soutenir Assister Ravitailler Reloger	Protéger Soigner Médicaliser Evacuer

QUELS SONT LES RISQUES À SANNOIS ?

LE RISQUE INONDATION

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, avec des hauteurs d'eau variables. Elle peut se traduire par des précipitations importantes qui ne peuvent être absorbées par les sols gorgés d'eau ou trop imperméabilisés.

La commune de Sannois peut être concernée par des inondations pluviales secondaires à une saturation du réseau de collecte des eaux pluviales. (ex : en octobre, saturation du réseau de collecte rue Boïeldieu Principales conséquences : voie impraticable, interdiction de stationnement).

LE RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou par l'action de l'homme.

Les risques sur la commune sont liés à la présence de gypse (dissolution naturelle) et de carrières abandonnées de gypse en milieu urbain (ex : l'effondrement du cimetière de Sannois en avril 2014, l'effondrement d'une zone en forêt de Montmorency à l'automne 2015).

Des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols ont été constatés



sur la commune. Ils ont fait l'objet d'arrêtés interministériels portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

LE RISQUE DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES :

Une matière dangereuse est une substance qui, par ses propriétés physiques ou chimiques, ou bien par la nature des réactions qu'elle est susceptible de mettre en œuvre, peut présenter un danger grave pour l'homme, les biens ou l'environnement.

Pour Sannois, le risque est lié à un fort trafic sur les voies radiales : A15, A115, RN14, RD 909 et 122 et le boulevard du Parisis.

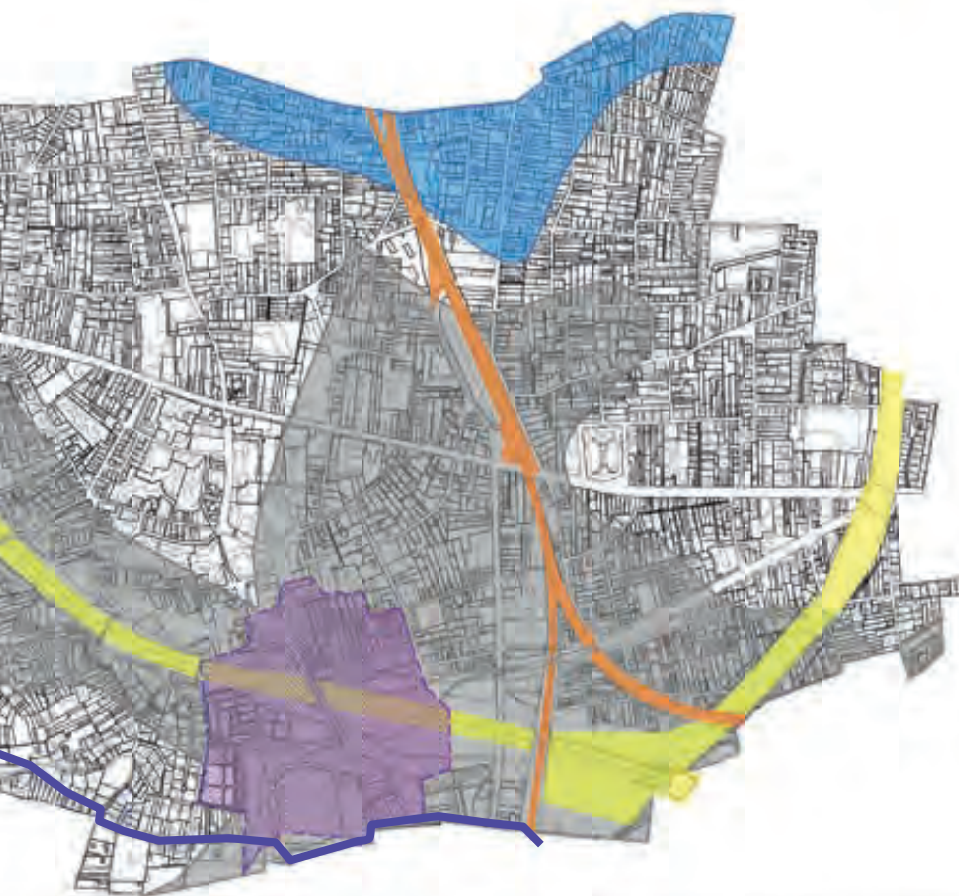
Le risque pour Sannois est également lié au transport par canalisations interurbaines. Il est utilisé pour les transports sur grande distance des hydrocarbures (oléoduc TRAPIL), des gaz combustibles (gazoducs). Grâce à une réglementation et une sécurité rigoureuses, aucun accident ou incident notable n'est intervenu sur la commune.

LES AUTRES RISQUES POUVANT AFFECTÉS LA COMMUNE

Le risque météo bien connu, avec ses déclinaisons par plan : plan grand froid, plan canicule, avis de tempête.

Les risques de pandémie : ex : pandémie grippale en 2009 avec le virus H1N1.

Les risques attentats : hélas, ceux de janvier et novembre 2015 en France montrent à quel point la population reste vulnérable.



- Zone de risques liée aux réseaux autoroutiers
- Zone de risques liée aux chemins de fer
- Zone de risques liée aux gypse
- Zone de risques liée aux alluvions tourbeuses compressibles
- Zone de risques liée à la présence d'anciennes carrières souterraines abandonnées
- Zone de risques liée aux hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression
- Zone de risques liée à l'établissement des canalisations de distribution et transport de gaz
- Axes de ruissellement temporaire lors d'orages

QUE DOIT FAIRE LE MAIRE POUR GÉRER LES RISQUES ET ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS ?

- Le maire est informé par le préfet des risques majeurs présents sur le territoire communal.
- Le maire délivre des autorisations d'urbanisme en tenant compte des informations sur les risques. Il dispose d'un outil fondamental pour gérer les risques présents sur son territoire : Le Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Le maire organise, via le PCS, la mobilisation des ressources de la commune en cas d'évènement. Il peut également constituer une réserve communale de sécurité civile.
- Le maire assure la vigilance, l'alerte et l'information de la population.
- Il teste l'organisation qu'il a définie et la met en œuvre en cas d'urgence.
- Il organise un retour d'expérience.

QUE PRÉVOIT LE PCS ?

- Il cartographie les équipements sensibles de la ville.
- Il organise un poste de commandement en lien avec les services de l'État.
- Il organise l'alerte et les consignes qui seront données à la population.

- Il organise le recensement des moyens pour faire face aux risques identifiés : ressources humaines, techniques, matérielles.
- Il prévoit les ressources juridiques nécessaires à la mise en œuvre du plan (arrêté d'interdiction de circuler, arrêté portant injonction d'évacuation en raison d'un péril grave, etc...)
- Il organise l'accueil, l'hébergement, le ravitaillement des populations qui seraient privées de logement.
- Il prévoit les cellules d'aide et de soutien aux victimes : aide psychologique, aide juridique.

ET VOUS, SERIEZ VOUS PRÊT À ŒUVRER AUX CÔTÉS DE LA VILLE DANS LE CADRE DE LA RÉSERVE CIVILE COMMUNALE ?

L'objectif de la réserve communale de sécurité civile est d'aider les secouristes et les pompiers.

Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour mieux leur permettre de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

Les missions susceptibles d'être confiées sont simples : surveillance des cours d'eau ou des digues, orientation des habitants en cas d'évacuation d'un lieu, débroussaillage, déneigement, maintien d'un cordon de sécurité interdisant l'accès à un endroit, assistance aux formalités administratives des sinistrés...

Vous pouvez adresser votre candidature à M. le Maire, à l'adresse suivante : departementurbanisme@sannois.fr

LES RENDEZ-VOUS DU CENTRE CYRANO

DANSE

THÉ DANSANT

Avec l'orchestre Alexandra Paris.

Mardi 12 janvier à partir de 14 h 30.

Plein tarif : 13€ - Tarif réduit : 11€

Adhérent : 9€.

SPECTACLES

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

« CENDRILLON BOTTÉE AU BOIS DORMANT »

La fée Pipelette a fait un affreux cauchemar. Les enfants du monde entier délaissent les contes et ne s'intéressent qu'à la télévision. En consultant FéeBook, elle se rend compte que c'est la triste réalité ! Alors pour éviter qu'on oublie à tout jamais l'existence de Cendrillon, Blanche Neige, le Petit Chaperon Rouge et les autres, Pipelette ressort son vieux chaudron magique.

Dimanche 17 janvier à 15 h 30.

Tarif Adulte : 7€ - Tarif Enfant : 5€

MISS ET MISTER INDIA FRANCE

Samedi 6 février à 17 h

Renseignements : 06 18 53 38 22.



OPÉRETTE

« IL ÉTAIT UNE FOIS LUIS MARIANO »

Avec Pierrogeri, musiciens, danseuses et plus de 200 costumes.



Le ténor PIERROGERI sur les pas de Luis MARIANO, Georges GUETARY, Tino ROSSI, vous invite tel « Marco Polo » à un voyage autour du monde en chansons.

« Vous traverserez ainsi L'Italie, l'Espagne, La France, Les Antilles, Le Mexique, La Russie, L'Autriche... Et tant de pays encore ! Des airs comme La Route Fleurie, Mexico, Méditerranée, Carnaval, Gypsy vous transporteront vers des contrées lointaines d'où vous reviendrez enchantés ! »

Dimanche 31 janvier à 15 h 30.

Plein Tarif : 23€ - Tarif Réduit : 20€

Adhérent : 17€ - Moins de 26 ans : 15€.

AFTERWORK

JE DIS JAZZ

Venez-vous détendre avec un concept, venu des Etats-Unis, les afterworks jazzy ! Un jeudi par mois, dès 19 h 30, le Centre Cyrano prend des airs de jazz dans une ambiance chaleureuse. Pour accompagner la musique, une restauration vous est proposée avec bar sur place. La seconde partie de la soirée est consacrée à une jam session ouverte à tous.

Groupe : Tell Me 4tet.

Jam session : Love for sale ; Nardis.

Jeudi 21 janvier - Entrée libre.

EXPO/BOURSE

EXPO-BOURSE TOUTES COLLECTIONS

Vous aimez chiner à la recherche de timbres, cartes postales, monnaies, parfums, fèves, capsules de champagne, vieux papiers alors venez visiter la « 25^{ème} Bourse toutes Collections » organisée par l'association Groupe Philatélique et Multi-Collections de Sannois, samedi 30 janvier. Chacun trouvera à enrichir sa collection en parcourant les allées, de 9 h 30 à 18 h, au 1^{er} étage du centre Cyrano.

Samedi 30 janvier de 9 h 30 à 18 h.

Entrée libre.

NOUVEAU DON AU MUSÉE UTRILLO-VALADON



Suite à la dernière exposition au Musée Utrillo-Valadon qui s'est déroulée du 13 septembre au 20 décembre, l'artiste Robert G. Schmidt a fait don de l'une de ses œuvres intitulée Thorigné-en-Charnaie, une huile sur toile de 65x50 cm d'une valeur de 4 700 €.

NOUVELLE EXPOSITION

« VOYAGES IMAGINAIRES »

VENEZ DÉCOUVRIR LA NOUVELLE EXPOSITION DE L'ARTISTE JEAN-THÉOBALD JACUS AU MUSÉE UTRILLO-VALADON

Jean-Théobald JACUS est un peintre figuratif né en 1924 à Paris. Élève du maître hollandais Conrad Kickert, il étudia aux Beaux-Arts de Reims et de Paris.

Il fut professeur de dessin et de peinture à l'Académie des Beaux-Arts de Paris et professeur d'art graphique et directeur d'enseignement à l'école Esmod International.

Membre de la fondation Taylor, il obtint de nombreux prix et distinctions durant sa carrière et expose dans le monde entier depuis 1951.

Du 17 janvier au 20 mars 2016

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

ANIMATIONS JEUNESSE

MERCREDI 6 JANVIER À 16 H

RACONTE-MOI LE MERCREDI

Histoires pour les enfants de 4 à 7 ans.

Entrée libre.

MERCREDIS 6 ET 20 JANVIER

RACONTE-MOI UNE HISTOIRE !

2 séances : de 9 h 30 à 10 h 20 et de 10 h 30 à 11 h 20.

LAEP du Moulin, 1 rue Maurice Bertrand.

Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte.

MERCREDI 13 JANVIER À 10 H 30

COMPTINES ET FORMULETTES

Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte.

Réservation au :

01 39 81 80 17 dans la semaine précédant l'animation (places limitées).

SAMEDI 16 JANVIER À 10 H 30

« LES BÉBÉS LECTEURS »

Accueillis par une bibliothécaire, les 0-3 ans, accompagnés d'un adulte, découvriront librement une sélection de livres adaptés à leur âge. Un moment d'échange et de plaisir autour du livre !

Sans réservation.

SAMEDI 23 JANVIER À 14 H 30

THÉÂTRE D'OMBRES : LES PETITS ATELIERS DU SAMEDI

Le théâtre d'ombres, cousin du théâtre de marionnettes, consiste à projeter sur un écran des ombres produites par des silhouettes. Le théâtre d'ombres pratiqué dans de nombreux pays européens, en particulier en Grèce est encore très présent en Asie (Turquie, Chine, Indonésie...). Au cours de cet atelier, nous fabriquerons les petits castelets sur lesquels sera fixé l'écran, puis nous réaliserons les

silhouettes. Ne restera plus alors qu'à les mettre en scène !

Pour les enfants à partir de 7 ans.

Sur réservation au 01 39 81 80 17.



ANIMATION ADULTE

SAMEDI 16 JANVIER DE 15 H À 17 H 30

ATELIER D'ÉCRITURE

Public adulte et adolescent.

Renseignements et inscriptions auprès des bibliothécaires au 01 39 81 80 17.

LES RENDEZ-VOUS DE LA MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS

VOUS CHERCHEZ UN MOMENT DE DÉTENTE ET DE LOISIRS,
LA MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS PROPOSE DES ATELIERS :

CARTONNAGE : cet atelier consiste à fabriquer des objets, boîtes, classeurs, albums photos, à partir de feuilles de carton, de colle et de tissus ou de papiers de couverture. Venez acquérir les techniques pour réaliser vos créations.

Atelier le jeudi de 19 h à 21 h (2 fois par mois).



ENCADREMENT : venez découvrir toutes les techniques d'encadrement pour mettre en valeur vos images ou vos photos.

Atelier le vendredi de 14 h à 17 h (2 fois par mois).

MAIS AUSSI DES STAGES :

CALLIGRAPHIE LATINE : ce stage s'adresse aux adultes débutants ou expérimentés en quête d'une nouvelle expression créative qui s'appuie sur un apprentissage méthodique. Tracer un signe qui exprime avec force une émotion ou simplement personnaliser le nom d'un ami sur une enveloppe. La calligraphie donne le moyen de manifester sa propre sensibilité.

Un samedi par mois de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Prochain stage : le 9 janvier 2016 - Thème « Composition et collage ».

DANSE INDIENNE : Dans un tout autre domaine, venez-vous initier, grâce à notre professeur Mélody, à la danse indienne à son élégance et sa profusion des postures et des mains s'associant à une gestuelle structurée de la tête, des bras et des jambes. Cette danse est un véritable « art corporel ».

Cours tous les samedis de 13 h 30 à 15 h.

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMB

CONCERTS

VALD + HYACINTHE / L.O.A.S. /
KRAMPF + NUSKY & VAATI

Samedi 23 janvier à 20h30.

Tarif : 06/08/12€.



AFTERWORK

HOUSSE DE RACKET

(ELECTRO/POP)

Lundi 18 janvier à 19 h. Entrée libre.

LEWIS EVANS (POP/FOLK)

Jeudi 28 janvier à 19 h. Entrée libre.

LE WA-JUTSU, ÇA VOUS DIT ?

VOUS VOULEZ PRATIQUER UN ART MARTIAL TRADITIONNEL D'ORIGINE JAPONAISE ADAPTÉ À VOTRE ÂGE ? ALORS LE JU-JUTSU MÉTHODE «WA-JUTSU» EST FAIT POUR VOUS !



QU'EST-CE QUE LE WA-JUTSU ?

À but non compétitif, c'est un entraînement du corps et de l'esprit adapté aux possibilités des pratiquants. Vous étudierez des katas, de la self défense, des techniques au sol et des exercices respiratoires favorisant une détente physique et psychique. La méthode Wa-Jutsu est une pratique sportive qui est davantage basée sur le sport santé, l'épanouissement de la personne, le bien-être et la pratique de loisirs. Elle répond en quelque sorte à l'évolution de la société où de plus en plus de personnes se tournent vers des activités de bien-être, des pratiques sportives où le seul but n'est pas la compétition ou

la réalisation d'une performance mais le développement de la santé, la réalisation de soi.

Venez rejoindre l'association « École de Budo traditionnelle du Val d'Oise » au Dojo du gymnase Voltaire dans une ambiance conviviale et détendue. Vous pouvez vous inscrire à n'importe quel moment de l'année bénéficiez de 2 cours d'essais gratuits.

Jours et horaires des cours adultes et adolescents :

Tous les mardis de 20 h à 22 h. Ouverture d'une section enfants (à partir de 5 ans) en Septembre 2016.

Contacts : ebtvo@free.fr - M. Jérôme Chambault : 06 82 90 54 41
M^{lle} Charlotte Agez : 06 29 22 45 55.

TOURNOI ANNUEL DU DOJO SANNOISIEN

Ne manquez pas le tournoi annuel du Dojo Sannoisien au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier les 6 et 7 février prochains

où s'affronteront près de 50 clubs et 1500 judokas ! Une belle manifestation à venir!

DE NOMBREUX PRIX AU DOJO...



Au milieu, Antoine Leblois, champion d'Île-de-France



À gauche, Cyril Rocton (professeur au Dojo), Vice Champion du monde 2015.



En troisième, Lisa Saïche, 3^e en Coupe de France Cadette.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SANNOIS

SE SONT PRONONCÉS EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2015

URBANISME

- Redevance d'assainissement pour 2016.
- Réaménagement du secteur de l'école Jules Ferry.
- Cession d'un terrain Route du Fort.

ÉCONOMIE

- Dérogation au repos dominical.
- Rapport d'activités 2014 de la SOMAREP, chargée du marché forain.

CULTURE

- Rapport d'activité 2014 Espace Michel Berger

SANTÉ

- Adhésion à l'accord national des Centres de santé.

FINANCE - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Inscription de crédits par anticipation.
 - Acomptes sur subvention.
 - Rapport d'activités 2014 de la C.A.L.P.
- Adoption d'une motion pour lutter contre les nuisances aériennes.
- Remplacement et désignation de délégués au sein des commissions municipales.

SANNOIS INDÉPENDANT

En ce début d'année, les vœux traditionnels souhaitant santé, bonheur familial, et paix dans le monde, prennent un sens particulier, au lendemain d'une année tristement endeuillée par les attentats qui ont frappé lâchement notre Nation, laissant notre pays profondément choqué.

Que l'on ait connu de près ou de loin l'une des nombreuses victimes, ces moments douloureux nous ont rappelé l'importance de la famille et des amis.

Après avoir fermé la page de l'année 2015 par des festivités, avec parents, enfants, amis ou nouvelles connaissances,

ouvrons cette année 2016 avec l'envie, car nous devons garder l'envie de vivre heureux, l'envie d'aimer, l'envie de s'amuser, l'envie de partager...

Joyeux 2016 !

Dominique Gaubert, Marie-Claude Brule, François Lamarche, Sylvie Enguerrand, Arnold Yayi

@ : sannois.independant@gmail.com

SANNOIS ENSEMBLE

Une nouvelle année est toujours porteuse d'espoir et de renouveau.

C'est le moment de dresser le bilan de l'année écoulée et de prendre de bonnes résolutions pour celle à venir.

L'année 2015 a été rude, marquée par les événements tragiques que notre pays a connus et par les difficultés rencontrées par de nombreuses familles dans un contexte social et économique qui demeure difficile.

Mais, il ne faut pas céder à la sinistrose ambiante, bien au contraire !

Vos élus et nos agents municipaux sont plus que jamais mobilisés pour poursuivre les actions au quotidien et développer des projets utiles pour préparer l'avenir de Sannois et des Sannoisiens.

Nous devons tous ensemble, et avec vous, être inventifs pour créer et maintenir les services publics dont vous avez besoin, en tenant compte de la situation financière de la ville et des restrictions budgétaires ordonnées par l'État.

2016 sera une année importante pour Sannois puisqu'elle sera celle de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Concrètement, le PLU définira les règles d'aménagement et le droit des sols sur notre commune mais il sera aussi un véritable projet de ville pour les 10 à 15 prochaines années.

Avec ce nouveau document, nous souhaitons aussi protéger Sannois dans son développement, en lui permettant de résister aux fortes contraintes imposées par l'État.

Ces perspectives peuvent paraître bien dérisoires au regard des événements auxquels nous avons été confrontés. Mais, il est indispensable de continuer à vivre, à agir et à construire selon nos valeurs.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2016. Construisons ensemble le Sannois du futur.

Laurence TROUZIER-EVEQUE

2^e adjointe au Maire, déléguée à l'urbanisme

UNION À GAUCHE, POUR RÉUSSIR AVEC VOUS

13 novembre : un drame terrible

Le maire (L.R), dans son dernier édito, s'égare et voit « un lisier purulent » d'où les terroristes émergeraient. Le respect des victimes mérite une réflexion plus réaliste.

Je condamne fermement ces actes terroristes. L'état d'urgence, voté pour 3 mois, ne doit pas être le prétexte de remise en cause des libertés fondamentales. Seules les forces de police, renforcées sous l'autorité de l'Etat, doivent intervenir. Cela exclut la constitution de milices, la généralisation de l'armement des policiers municipaux et autres intervenants.

Depuis 15 ans, les U.S.A. avec d'autres pays, dont le nôtre, mènent une guerre en Afghanistan, en Irak, en Libye, en Syrie motivée par des intérêts politico-financiers. S'attaquer à Daesch, c'est tarir ses financements liés aux armes, au pétrole, dénoncer les complices des divers trafics, mettre en place une coalition internationale sous mandat de l'O.N.U, afin d'activer des négociations, agir pour la paix.

Comment des jeunes français ont-ils pu sacrifier leur vie pour tuer, pour massacrer ? Le fanatisme, les dérives sectaires, la manipulation, l'absence de culture, cela n'excuse pas. Mais, notre société, où l'argent est érigé en valeur absolue au détriment du travail, où les inégalités croissent, ne peut que générer de l'exclusion, de la violence. Il faut orienter les immenses richesses vers l'épanouissement humain : l'école, l'éducation, la culture, le travail, le vivre ensemble. Elles sont les seules réponses au désespoir ; à la perte de sens.

Que 2016 soit une année où la paix, la fraternité, l'égalité des chances, la liberté retrouvée, la laïcité appliquée redeviennent les valeurs fondamentales de notre République.

Gilles HEURFIN

Conseiller municipal Front de Gauche

ENVIE DE SORTIR !

DU LUNDI 4 AU DIMANCHE 24 JANVIER

Dans tous les quartiers
Collecte des sapins usagés

DU 5 JANVIER AU 31 MARS

Sur rendez-vous
Mairie, 1^{er} étage, service Éducation
Inscriptions aux écoles maternelles et élémentaires : c'est maintenant !

DU 17 JANVIER AU 20 MARS

Musée Utrillo-Valadon
Exposition « Voyages imaginaires »

MERCREDI 6 JANVIER

LAEP du Moulin
9 h 30-10 h 20 et 10 h 30-11 h 20
Raconte-moi une Histoire !

Maison des Seniors
15 h 30-17 h

Café des Seniors

Médiathèque
16 h

Raconte-moi le mercredi

SAMEDI 9 JANVIER

Maison des Loisirs et des Arts
10 h-13 h et 14 h-17 h

Stage de calligraphie latine sur le thème « Composition et collage ».

DIMANCHE 10 JANVIER

Centre Cyrano
12 h

Repas des Seniors



MARDI 12 JANVIER

Centre Cyrano
14 h 30

Thé dansant



MERCREDI 13 JANVIER

Médiathèque
10 h 30

Comptines et formulettes

SAMEDI 16 JANVIER

Médiathèque
10 h 30
« Les Bébés lecteurs »

Médiathèque
15 h-17 h 30

Atelier d'écriture

MEDIATHEQUE ANDRE CANCELIER VILLE DE SANNOIS

ATELIER S d'écriture
à partir de 16 ans

15h-17h

Un samedi par mois d'octobre à juin

- ♦ 10 octobre 2015
- ♦ 14 novembre 2015
- ♦ 12 décembre 2015
- ♦ 16 janvier 2016

Prochaines dates à venir

Gratuit sur inscription au 01 39 81 80 17

Square Jules Ferry
95110 Sannois
01 39 81 80 17

SANNOIS
www.ville-sannois.fr

DIMANCHE 17 JANVIER

Centre Cyrano
15 h 30

Spectacle jeune public « Cendrillon bottée au bois dormant »

Cendrillon

Cendrillon Bottée au Bois Dormant

Une pièce de nos auteurs d'Emmaudrille Hamet

Au pays des contes, tout va de travers !

LUNDI 18 JANVIER

EMB
19 h

AFTERWORK : HOUSSE DE RACKET

MERCREDI 20 JANVIER

Médiathèque
9 h 30-10 h 20 et 10 h 30-11 h 20

Raconte-moi une Histoire !

JEUDI 21 JANVIER

Centre Cyrano
20 h

Je dis jazz

SAMEDI 23 JANVIER

Médiathèque
14 h 30

Théâtre d'ombres : les petits ateliers du samedi

EMB

20 h 30

VALD + HYACINTHE/L.O.A.S./KRAMPF + NUSKY & VAATI

MARDI 26 JANVIER

Mairie, 5^e étage
18 h 30-20 h

Point Conseil Petite Enfance

JEUDI 28 JANVIER

Médiathèque
15 h

Reportage sur l'Angleterre

EMB

19 h

AFTERWORK : LEWIS EVANS

SAMEDI 30 JANVIER

Collège Jean Moulin
14 h

Échange « Que sont-ils devenus ? »

Centre Cyrano

9 h 30-18 h

Expo-bourse toutes collections

Samedi 30 janvier 2016
25^{ème} Bourse
« toutes collections »
de 9 h 30 à 18 h

Centre Cyrano de Bergerac
Place du général Leclerc
95110 Sannois

Organisée par le Groupe Philatélique et Multi-Collecteurs de Sannois
Coordonnée : phil@sannois.fr / expo@art

Entrée gratuite - Bar - Parking

DIMANCHE 31 JANVIER

Centre Cyrano
15 h 30

Opérette « Il était une fois Luis Mariano »

SANNOIS VILLE PROPRE

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, respectez les règles de tri pour chaque déchet :

ORDURES MÉNAGÈRES (BAC MARRON)

Collecte le matin, à partir de 5 h 30 :

Sortir le conteneur la veille de la collecte, à partir de 19 h (17 h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

EMBALLAGES ET PAPIERS (BAC JAUNE)

Collecte le soir, à partir de 19 h 30 :

Sortir le conteneur le soir, à partir de 19 h. Il doit être rentré au plus tard avant 9 h, le lendemain matin.

VERRES (BAC VERT)

Collecte le matin, à partir de 7 h :

Sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

JOUR DE RAMASSAGE

Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie ou téléchargeable sur www.syndicat-emeraude.com.

EN CAS D'INFRACTION

Une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sorties et de rentrées des bacs roulants pour ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).

Prochains jours de ramassage :

- Secteur 1 Jeudi 7 janvier
- Secteur 2 Jeudi 14 janvier
- Secteur 3 Jeudi 21 janvier
- Secteur 4 Jeudi 28 janvier

OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne comprennent pas les gravats, les blocs de béton, les déchets de végétaux, les toxiques qui sont à déposer à l'éco-site. Ils doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19 h.

PRODUITS TOXIQUES

Peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires... À déposer à l'Eco-site du Plessis-Bouchard.

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Ils doivent être déposés dans une filière appropriée. **La reprise « 1 pour 1 » est à privilégier :** lors de l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre l'appareil usagé. **L'apport à l'Eco-site :** l'écran sera repris pour être recyclé.

CLICHÉS DE RADIO

À déposer au Centre Médico-Social (46, bd Charles de Gaulle - 01 39 81 23 99).

ECO-SITE DU PLESSIS-BOUCHARD

12, rue Marcel Dassault - Parc d'activités des Colonnes - 01 34 11 92 92

L'accès est strictement réservé aux particuliers et gratuit. Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule. Seuls les particuliers ont accès à l'éco-site.

SERVICES DE GARDE

MÉDECINS

- Permanence des soins dans le département du Val d'Oise.
Au cours des nuits (de 20h à 8h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un médecin d'urgence doivent composer **le 15**.
- SOS Médecins : 01 30 40 12 12.
- Le cabinet de votre médecin est fermé ?
Vous trouverez une permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil (01 34 23 17 87 / 17 88), dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy, tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10h à 14h et de 16h à minuit.

- L'hôpital Simone Veil (groupement hospitalier Eaubonne-Montmorency) propose des consultations de médecine générale sans rendez-vous sur son site de Montmorency, du lundi au vendredi de 10h à 19h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 - 01 34 06 60 00.

PHARMACIES DE GARDE

- Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde doit être inscrite sur la vitrine de toutes les pharmacies.
- Après 20h, quel que soit le jour, le demandeur doit se rendre au commissariat d'Argenteuil, muni d'une ordonnance du jour et d'un justificatif d'identité.

Vous ne recevez pas le Sannois Mag ?

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois Mag, ou vous le recevez vous-même de façon irrégulière ? Un numéro spécial a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants : **06 68 88 15 16**. De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distribution : kephapub@free.fr. Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au **01 39 98 20 04** ou adresser un courriel à presse@sannois.fr

MAIRIE

PERMANENCE DU MAIRE

Bernard JAMET, Maire de Sannois - vous reçoit, avec les adjoints, **les jeudis de 17 h à 19 h, sans rendez-vous** à l'Hôtel de Ville. **Reprise des permanences le jeudi 14 janvier.**

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal le jeudi 21 janvier 21 h - Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal - Le compte-rendu intégral figure sur : www.ville-sannois.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LE PARISIS

Siège de la Communauté d'agglomération Le Parisis - 271, chaussée Jules César - 95250 BEAUCHAMP
Tél. : 01 30 26 39 41. www.agglo-leparisis.fr

CONTACT

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Accueil sur rendez-vous chaque semaine les mardis et jeudis de 9 h à 12 h.
Au 3646 (prix d'un appel local).

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Accueil CAF : 2 place de la Pergola à Cergy. Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.
Renseignement : 0820 25 95 10.

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (C.I.C.A.S.).
Contact : 0 820 20 07 01.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Aide aux démarches administratives
Permanences au Centre d'Action Sociale 26-28, avenue Damiette.
Sur rendez-vous uniquement de 14 h à 17 h 30 : 01 39 98 35 00.

Modification des horaires d'ouverture au public des services du Trésor Public de Sannois

À compter du 1^{er} mars 2015, les modalités de réception du public sont modifiées : les services seront fermés au public les mercredis et jeudis après-midi. Cette fermeture au public concernera l'ensemble des services.

ASSOCIATIONS

Le statut, la composition du conseil d'administration et tout changement (adresse, conseil d'administration...) doit être signalé au service Vie associative : 01 39 98 21 01.

COMMERCES

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.
Contact Service Economie : 01 39 98 20 25.



www.facebook.com/sannois



twitter.com/Villedesannois



www.flickr.com/photos/sannois/



www.youtube.com/user/SannoisTV

